



Le soutien financier d'ATL aux actions de la Cité de la Tapisserie d'Aubusson

Soucieuse du rayonnement de la tapisserie et de la Creuse à travers le monde, l'entreprise ATL implantée à Aubusson et dont le savoir-faire l'amène à exporter ses productions au delà des frontières nationales, a souhaité apporter son concours financier aux actions de la Cité de la Tapisserie. En présence de Monsieur le Préfet et de plusieurs élus, j'ai tenu à remercier Monsieur Philippe de COURTILLES, Président d'ATL, de son engagement à nos côtés.

Extraits de mon discours :

(...) Nous sommes réunis aujourd'hui à l'occasion de la remise officielle du mécénat de M. de Courtilles, représentant la société ATL, Atelier de Tôlerie du Limousin. Bien connue des Aubussonnais pour son savoir-faire polyvalent, elle a convaincu nombre de ses clients par ses productions divers en matière de structure métallique : des sommiers innovants au mobilier urbain ; sa clientèle est aujourd'hui internationale.

M. de Courtilles a souhaité que ce mécénat soit fléché pour 10 000 € sur le projet immobilier de la Cité et pour 5 000 € pour la cession des droits de la maquette Le Bain réalisée par les artistes Christophe Marchalot et Félicia Fortuna.

Il est important de souligner que cette œuvre a déjà suscité l'intérêt de mécènes et collectionneurs de tapisseries d'Aubusson. En effet, en 2013, M. Hugues Helffer, important collectionneur de tapisseries et partenaire prêteur de la Cité de la tapisserie, a décidé de financer le tissage de la maquette, selon sa vue en 2 dimensions ; le jeune atelier de Catherine Bernet a mené à bien ce travail. Le tissage en tapisserie d'Aubusson de cette œuvre, grâce au financement du Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines, sera proposé au Comité syndical de la Cité de la tapisserie le 23 octobre. La réalisation de cet objet insolite en 3 dimensions promet d'être un événement marquant, en particulier dans le contexte d'achèvement du Centre aqua-récréatif de la Communauté de Communes. Un marché public visant le tissage puis une consultation pour la réalisation de la structure seront engagés dès la validation du Comité syndical. Elle permettra ainsi un surplus d'activité aux ateliers et manufactures, en plus des tissages qui seront liés à l'appel à projet 2015. Cette tapisserie, comme toutes les œuvres commandées par la Cité, va rentrer très prochainement dans la collection « Musée de France » publique et inaliénable du Conseil Départemental.

Vous avez tous constaté à quel point les travaux de cette Cité de la tapisserie avancent.



Le soutien financier d'ATL aux actions de la Cité de la Tapisserie d'Aubusson

Il est particulièrement important de souligner que le geste architectural a intéressé des entreprises locales puisque près de 6 millions d'euros du projet ont été attribués à des entreprises dont le siège est situé en Limousin, dans le Puy-de-Dôme et l'Indre.

De fait, l'ouverture du projet immobilier, qui fera l'objet d'une intense campagne de communication et promet d'être un événement marquant de l'année 2016 pour la nouvelle grande région, est attendue par les acteurs économiques du territoire pour les retombées en matière de fréquentation, de restauration, d'hébergement, de services et d'implantation de nouvelles activités.

Il est également important de souligner que la Cité internationale de la tapisserie favorise, autant que la réglementation des marchés publics le permet, le travail des professionnels locaux et je les remercie aujourd'hui pour la qualité de leurs prestations.

C'est cette volonté de prise en compte constante de la vie économique locale que nous avons voulu soutenir et que nous défendons avec le dossier d'Indication Géographique que Madame la Sous-Préfète s'attache à mener à bon port.

Pendant la durée du chantier, les activités de la Cité se poursuivent. Récemment, le jury de l'appel à projet 2015 sur le thème de cette année « Aubusson tisse la mode » a sélectionné 15 candidats qui sont admis à présenter leur maquette en seconde phase de l'appel à projets. Le prochain rendez-vous est fixé au 17 décembre, avec le choix définitif des 7 lauréats de cet appel à création. (...)